



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R

M

***21146339***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

06 DEC. 2021

DU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL

Greffe

N° d'entreprise : **0843 115 684****Nom**(en entier) : **CENEXI - LABORATOIRES THISSEN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de la Papyrée 2-4-6 1420 Braine-l'Alleud****Objet de l'acte : Démission - nomination d'administrateurs**

Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique du 2 décembre 2021:

" 1. Démission d'un administrateur

L'Actionnaire Unique prend connaissance de la démission de Monsieur Joseph Duval de son mandat d'administrateur depuis le 22 juillet 2021.

La lettre de démission de Monsieur Joseph Duval est jointe aux présentes résolutions en Annexe 2.

2. Nomination d'un administrateur

L'Actionnaire Unique décide de nommer Monsieur Christophe Durand, domicilié au 63 rue Charles Merouvel, 61300 L'AIGLE, depuis le 22 juillet 2021 en qualité d'administrateur de la Société.

Son mandat d'administrateur viendra à expiration immédiatement après l'assemblée générale ordinaire portant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2027.

Le mandat de Monsieur Christophe Durand est exercé à titre gratuit.

Monsieur Christophe Durand, conformément à l'article 2:54 du Code des sociétés et des associations, élit domicile au siège de la Société pour toutes les matières liées à l'exercice de son mandat.

Conformément à l'article 21 des statuts, la Société est représentée, y compris dans les actes et en justice (i) soit par deux administrateurs agissant conjointement ou par un administrateur-délégué, (ii) soit, mais dans les limites de la gestion journalière, par le ou les délégués à cette gestion qui ne seraient pas administrateurs, agissant ensemble ou séparément.

Sa lettre d'acceptation de mandat est jointe en Annexe 3.

3. Pouvoirs

L'Actionnaire Unique décide de donner mandat à Me Jean-François Goffin, Me Jean-Luc Hagon, Me Evrard de Lhoneux, Me Léopold Van den Abeele et/ou tout autre avocat du cabinet CMS De Backer dont les bureaux sont situés à 1170 Bruxelles, 178 Chaussée de la Hulpe, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sous-délégation, aux fins de signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en œuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge, ainsi que pour procéder aux modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des autres autorités publiques. A cette fin, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire."

Evrard de Lhoneux**Mandataire**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/12/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).